

PORTES OUVERTES AU CCAS LE SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noidans-lès-Vesoul lance la saison 2021/2022.

Venez découvrir les actions mises en place de 14h00 à 17h00 avec l'ensemble des intervenants (Cf : livret du CCAS distribué début septembre).

Vous aurez la possibilité de vous inscrire aux différentes activités qui vous seront proposées lors de cette saison et de rencontrer les intervenants.

Nous vous attendons nombreux !

L'ABRI DES JEUNES EST SORTI DE TERRE....



Le 3 juillet 2021, Monsieur le Maire et son équipe municipale ont inauguré l'abri des jeunes situé dans le prolongement de l'Avenue Doillon.

M. le Maire, lors de son allocution, a rappelé que cet abri était une demande forte des jeunes de la commune et que cet espace leur serait spécialement dédié.

En effet, à l'été 2020, de nombreux jeunes se plaignaient de ne pas avoir un lieu où se retrouver. Ils erraient dans les rues de Noidans un

peu perdus et sans un lieu qui leur appartienne. Après plusieurs réunions en mairie et sur le terrain, il a été convenu de construire un abri.

L'objectif pour les jeunes était de trouver un emplacement où ils puissent se retrouver en gênant le moins possible la tranquillité des Noidanais. D'ailleurs, c'était aussi une demande pressante des habitants de Noidans dans certains quartiers, à l'été 2020.

M. Le Maire, a précisé qu'il sera particulièrement vigilant au respect des lieux et à l'environnement.

Un grand Merci aux élus qui ont travaillé sur ce projet ainsi qu'aux entreprises.

A l'issue de l'inauguration, le verre de l'amitié (sans alcool) a été partagé entre les « anciens » et les « plus jeunes ».



PREMIER BILAN DE LA MUNICIPALITE AUX NOIDANAIS



Le samedi 3 juillet 2021, de 09h00 à 11h30, la municipalité avait convié l'ensemble des Noidanaises et Noidanais à la salle des fêtes afin de leur présenter le bilan de la première année de son mandat.

Monsieur le Maire et ses Adjointes ont pris la parole pour faire un état des actions réalisées, dont certaines figuraient dans le programme 2020 / 2026 : Avancer tous ensemble.

Adjoint aux travaux : M. Fernand GRAVINESE

Il a été fait état notamment de la création du nouveau boulodrome, des travaux pour sécuriser l'arrivée à l'école élémentaire, mais aussi de la construction de l'abri des jeunes. La mise en place de la vidéo protection se poursuit. Il a été rappelé l'ensemble des travaux réalisés quotidiennement par l'équipe des agents techniques de la commune, que nous remercions pour leur travail au quotidien, malgré les conditions sanitaires et la météo capricieuse.

Adjointe aux affaires sociales : Mme Laetitia VALLET

Le CCAS amplifie ses actions et ses activités en faveur des Noidanais. Les activités proposées seront présentées lors des portes ouvertes du CCAS le samedi 11 septembre de 14h00 à 17h00.

Par ailleurs, le partenariat avec les collectivités concernées (CAF, département...) va se concrétiser en 2022.

Adjoint au monde associatif : M. Pierre BOILLOT

Ce ne sont pas moins de 18 associations qui ont été réunies le 19 juin dernier à la salle des fêtes par la municipalité, afin d'écouter et de répondre à leurs besoins. Il leur a été proposé des créneaux horaires (pour la salle des fêtes, maison des associations, complexe sportif ...) afin d'exercer dans les meilleures conditions leurs activités.

Les 1400 adhérents qui participent à ces activités sont une force vive pour notre collectivité !

Adjointe à l'éducation : Mme Zoé ALBERT

Le dialogue et l'écoute sont notre priorité avec les enseignants et les parents et cela se poursuivra en 2022.

De nombreux travaux ont été effectués dans les 4 classes de maternelle et les 8 classes du primaire. Des actions ont été réalisées par la municipalité concernant les équipements informatiques et la sécurité.

Les services proposés par la mairie : restauration, périscolaire, l'accueil lors des vacances scolaires et des jeunes, ont été abordés, en soulignant la qualité des prestations proposées aux familles par les prestataires.

Adjoint des ressources internes : M. Bernard GONZALES

Les finances de la commune sont au « vert » grâce à une gestion rigoureuse et saine qui ont permis notamment à la municipalité de baisser en 2021 la fiscalité sur le foncier bâti. Cet objectif, qui est prioritaire, sera poursuivi afin de baisser la fiscalité en 2022.

Enfin, le Maire a mis l'accent sur la sécurité dans la commune. Il a précisé dans ce cadre, que la coordination avec le commissaire de Vesoul était quotidienne.



REUNION DES ASSOCIATIONS

La Mairie soutient le monde associatif de Noidans-lès-Vesoul avec force et conviction. Un contact étroit avec les différents présidents a été établi depuis plus d'un an, il se poursuivra pour cette nouvelle année. Dans le cadre de la transparence, une réunion s'est tenue mi-juin et un échange fructueux avec les présidents a permis de les écouter, de comprendre leurs besoins et de répondre à leurs attentes. Il est joint en annexe les différentes associations qui œuvrent à Noidans-lès-Vesoul. Venez vous inscrire et partager un bon moment de franche camaraderie.

AFFOUAGE 2021 / 2022

Les affouages sont planifiés pour la saison 2021 / 2022. Les fiches d'inscription seront disponibles en mairie à partir du lundi 1^{er} octobre, jusqu'au vendredi 29 octobre. La distribution des lots se fera le mardi 14 décembre à 17h00 à la salle du conseil municipal de la mairie. Les détails pratiques (assurances, équipements...) pour réaliser les affouages vous seront transmis lors de cette réunion et précisés lors de la prochaine parution de la Gazette du mois de décembre. Pour les membres du conseil municipal, cette action d'affouage est importante pour deux raisons principales : elle permet à certains Noidanais de se chauffer à un prix défiant toute concurrence mais également d'entretenir notre patrimoine : la « Forêt » de Noidans-lès-Vesoul.

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

La cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 se déroulera au monument aux morts le jeudi 11 novembre à 10h00. Un vin d'honneur sera offert par la Mairie à 11h00 à la salle du conseil municipal et à 12h00 le traditionnel repas de la section des Anciens Combattants, à la salle de fêtes (sur inscription).



LE COMMISSAIRE DE LA POLICE NATIONAL S'ADRESSE AUX NOIDANAIS

Le Commissaire de la Police Nationale de Vesoul interviendra auprès des Noidanais le samedi 23 octobre 2021 de 10h00 à 11h30 à la salle des fêtes. L'objectif est de faire un bilan sur l'année écoulée, de vous écouter, de répondre à vos questions et de vous présenter une prospective pour l'année 2022.

ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants (1) est programmé dans la commune le mardi 14 septembre de 09h00 à 12h00. Ceux-ci devront être déposés la veille à partir de 19h00, sur le trottoir, devant chez vous.

Afin de programmer cette collecte, merci d'envoyer votre demande par mail : mairie@noidans-les-vesoul.fr ou par téléphone : 03 84 96 99 70, en précisant votre adresse.

(1) Définition des encombrants : ce qui n'est pas transportable en voiture (matelas, sommiers, réfrigérateurs, ou tout autres mobiliers volumineux).



LA GAZETTE NOIDANAISE



N°6 - Septembre - Octobre - Novembre 2021

ÉDITORIAL DU MAIRE

Chères Noidanaises et chers Noidanais,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous revenez reposés.

C'est la rentrée scolaire, pour cette rentrée 2021/2022 nous ne perdrons aucune classe à Noidans-lès-Vesoul, grâce à une coordination étroite avec l'inspectrice d'Académie et un travail de fond de la municipalité. L'écoute et le dialogue avec les deux directrices des écoles sont permanents et bienveillants, pour le bien-être des enfants et pour assurer aux parents un service de qualité.

Pour rappel : la crèche est ouverte tous les jours de la semaine de 07h30 à 18h30, le périscolaire le matin dès 07h30 et de 16h15 à 18h30 et la restauration scolaire de 11h30 à 13h15.

Concernant le désamiantage de l'ancien café, les travaux se sont déroulés la deuxième quinzaine d'août et la démolition est prévue courant septembre (Nota : fermeture de la rue Dérahon, sauf riverains).

Au niveau de la sécurité, le samedi 23 octobre de 10h00 à 11h30, à la salle des fêtes, Monsieur le Commissaire de Police de Vesoul en coordination avec le Maire feront un point de situation avec les Noidanais, sur les interventions engagées depuis un an sur notre commune.

La COVID 19 est toujours présente dans notre vie de tous les jours. Restons vigilants et respectons les gestes barrières pour la santé de chacun.

Bonne reprise en ce début d'année scolaire et prenez soin de vous.

Le Maire
Sylvain GUILLEMAIN